



Communiqué de presse

1875 Finance obtient l'agrément FINMA pour l'ensemble de ses métiers

Genève, le 12 juin 2014 – **A la suite d'un processus rigoureux et exigeant, 1875 Finance a obtenu l'agrément FINMA pour l'ensemble de ses métiers. Cette autorisation va jouer un rôle essentiel dans la stratégie de 1875 Finance notamment dans son développement international. En obtenant l'agrément FINMA, 1875 Finance répond aux exigences de sa clientèle actuelle et future pour l'ensemble de ses métiers.**

1875 Finance a obtenu l'agrément FINMA pour l'ensemble de ses métiers, soit la gestion privée, le multi family office, la gestion institutionnelle et la gestion de placements collectifs étrangers. Imposé par la révision de la Loi sur les placements collectifs de capitaux (LPCC), l'agrément FINMA permet de gérer des fonds étrangers. Ce processus d'autorisation passe par une phase d'analyse et d'ajustement extrêmement poussée de la direction, de la structure et des mécanismes internes de la société, notamment au niveau de son organisation, de la segmentation des professions ainsi que du contrôle des tâches et celui des risques.

Conformément à l'art. 132 de la LPCC, la FINMA octroie les autorisations et les approbations requises en vertu de cette loi et veille au respect des dispositions légales, contractuelles, statutaires et réglementaires. La LPCC fixe entre autres les principes de placement des différentes formes de placements collectifs et prescrit la teneur minimale des documents à faire approuver.

Dans le cadre de son développement, 1875 Finance va être appelée à agir notamment en qualité de gestionnaire de placements collectifs étrangers ce qui impliquait l'autorisation de la FINMA. Afin d'obtenir cet agrément, l'entreprise a ainsi renforcé ses différentes procédures internes, ce pour chaque domaine d'activité, et remanié également ses départements suivi opérationnel et contrôle des risques, notamment avec l'engagement d'un COO.

« En nous accordant sa confiance, la FINMA atteste de la robustesse et de la fiabilité de notre société, souligne Olivier Bizon, managing partner de 1875 Finance. Cette attestation est l'aboutissement d'un long processus, rigoureux et exigeant. 1875 Finance fait ainsi partie des premières sociétés financières agréementée FINMA pour l'ensemble de ses métiers ».

Cette autorisation est la pierre de voûte de la stratégie de développement de la société financière, étant donné que toujours plus de clients, notamment dans le cadre institutionnel, accordent à ce critère une importance capitale dans leur processus de sélection des prestataires financiers.

Service relations presse

Daniel Pasquier / IDAgency pour 1875 Finance

T. + 41 22 732 62 89 / +41 78 620 89 57

E. daniel.pasquier@idagency.ch

A propos de 1875 Finance

1875 Finance est une marque intégrée, portant en interne toutes les compétences nécessaires à l'exercice du métier de gérant de patrimoine (gestion d'actifs, conseil juridique et fiscal, reporting etc...) dédiée à la fois à la clientèle privée et institutionnelle. Avec une quarantaine de collaborateurs, 1875 Finance a construit sa différence sur un modèle de gestion actuel qui repose sur le principe de l'architecture ouverte, c'est-à-dire sur l'indépendance de son conseil, tout en gardant les vraies valeurs de la gestion de fortune traditionnelle. 1875 Finance se décline en trois métiers distincts, à la fois indépendants mais très complémentaires, la gestion privée, le multi Family Office et la gestion institutionnelle.